

135 € d'amende et 3 points pour s'être mis sur la voie de droite devant un feu...

écrit par Lolotte de Modigliani | 9 août 2022



Je vous transmets un texte relatif à une expérience que nous avons vécue mon mari et moi-même le 22 juillet dernier. Nous sommes dévastés et furieux. Sont-ce les nouvelles méthodes du petit poudré ? Qu'en pensez-vous ?

Je tiens à porter à la connaissance des lecteurs de *Résistance républicaine* une expérience que nous avons vécue mon mari et moi-même le 22 juillet dernier. Nous sommes dévastés et furieux. Sont-ce les nouvelles méthodes du petit poudré ?

Qu'en pensez-vous ?

ALERTE ! ALERTE ! ALERTE ! Voilà la mésaventure qui nous est arrivée le 22 juillet dernier.

Nous sortions d'un stationnement en marche arrière dans un petit village du Loiret en fin de journée, à 18H20 précisément (preuve à l'appui). Nous avons reculé sur la voie de gauche pour prendre la voie de droite et nous arrêter au feu tricolore. Le marquage au sol est constitué de deux lignes blanches longitudinales parallèles qui semblent délimiter une partie centrale de la rue. Nous roulions au pas.

Au début de la manœuvre, est arrivé un vieux wagon Toyota noir avec un couple, l'homme au volant. Je précise qu'ils n'ont nullement été gênés. Ils se sont arrêtés pour nous permettre de prendre la voie de droite. Et là, le conducteur baisse la vitre pour dire je ne sais quoi. Mon mari lui demande : *ça vous dérange ?* Réponse : *oui*. Sur ce, la femme sort de la voiture avec un appareil photo rose et hurle : *j'ai pris la photo*. Mon mari : *c'est pas grave*.

Je précise qu'à cet instant, nous étions arrivés dans la voie de droite et attendions au feu. Et hier, le 5 août au courrier, LA SURPRISE, une contravention de 135€ et 3 points en moins !

Rien que ça ! Description de l'infraction : FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE.

Évidemment, nous sommes consternés, en colère. NOUS POSONS LA QUESTION : **QUI EST L'AGENT VERBALISATEUR ? La femme avec son appareil rose ? TOUT CELA EST-IL NORMAL, LÉGAL ?**

Je précise que nous n'allons pas en rester là. Nous avons dans

notre véhicule une petite caméra embarquée qui a filmé toute la scène avec le numéro d'immatriculation de leur véhicule..

NE SERAIT-CE PAS LÀ UN ABUS DE POUVOIR ? J'ESPÈRE QU'ILS VONT SE RECONNAÎTRE !